

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe Scolaire
Jeanne d'Arc – La Salle
Reims (Marne - 51)**

Note de Première Phase (NPP)

Décembre 2010 – N° 0511364F_0511364F_P_0511153B_0511139L_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe Scolaire Jeanne d'Arc La Salle
Ecole maternelle – 0511364F_P
Ecole élémentaire – 0511364F
Collège – 0511139L
Lycée – 0511153B
Reims (Marne - 51)

Note de Première Phase (NPP)

Décembre 2010 – N° 0511364F_0511364F_P_0511153B_0511139L_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Richard TASSIN	Ingénieur de projet
Vérificateur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le groupe scolaire Jeanne d'Arc – La Salle est localisé au 94, avenue de Laon à Reims (51). Ce groupe scolaire est composé d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un collège et d'un lycée. Compte tenu de la configuration de l'établissement, le présent document concerne l'ensemble du groupe scolaire. Il accueille des enfants âgés de :

- 3 à 6 ans pour l'école maternelle Jeanne d'Arc La Salle (ETS n° 0511364F_P),
- 6 à 11 ans pour l'école élémentaire Jeanne d'Arc La Salle (ETS n° 0511364F),
- 11 à 15 ans pour le collège Jeanne d'Arc La Salle (ETS n° 0511139L),
- 15 à 18 ans pour le lycée Jeanne d'Arc La Salle (ETS n° 0511153B).

Le groupe scolaire Jeanne d'Arc a été inauguré en 1910, avec les bâtiments du sud de l'enceinte. Les bâtiments complémentaires ont été construits entre 1962 et 1991.

Le groupe scolaire est composé de 9 bâtiments, dont 4 bâtiments comportant des niveaux de sous-sol partiels, et un comportant un vide sanitaire. La superficie totale du groupe scolaire est de 9 950 m², dont 3 700 m² de bâti et 2 500 m² d'espace extérieur utilisée par les élèves. Ces espaces extérieurs comprennent une cour de récréation pour les maternelles, comprenant un jardin pédagogique, une cour de récréation commune pour les élèves de maternelle, d'élémentaire et du collège, et une cour de récréation des lycéens.

Le jardin pédagogique permet de cultiver des fleurs ainsi que certains légumes dans un but éducatif uniquement. Les produits cultivés ne sont pas ingérés car ils ne sont pas amenés à maturation.

Au cours de la visite, il a été constaté que le bâtiment était en bon état (pas de fissures observées sur les dalles, murs et plafonds). Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté.

Résultats des études historiques et documentaires

Une partie du groupe scolaire a été construite sur l'emprise d'un ancien site BASIAS¹ (référéncé CHA5105305, activité de dépôt de chiffon, os et peaux fraîches avant 1890) ce qui a motivé l'intégration du groupe scolaire à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique et documentaire réalisée a mis en évidence les points suivants :

- Trois sites superposés ont été répertoriés au droit du groupe scolaire :
 - le site BASIAS CHA5105305 (activité de dépôt de chiffon, os et peaux fraîches avant 1890) était localisé à l'emplacement de l'actuel bâtiment J.
 - Le site BASIAS CHA5105319 (tannerie, avec citernes pour eaux grasses et sales) était localisé au droit de l'actuel bâtiment I.
 - Un dépôt de bois et fer (non BASIAS) présent entre les actuels bâtiments H et J.
- Le site BASIAS CHA5105304 a été identifié en bordure sud du groupe scolaire. Il s'agissait d'un atelier de menuiserie.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

Les premières eaux souterraines présentes au droit du groupe scolaire correspondent à la nappe de la Craie de Champagne. Le sens global d'écoulement des eaux souterraines est orienté vers l'ouest/sud-ouest. La profondeur de la nappe est d'environ 13,5 m au droit du site.

Le groupe scolaire est donc positionné en aval hydraulique du garage automobile actuel et des anciens bâtiments industriels identifiés sur les photographies aériennes à l'est du groupe scolaire.

Influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'un groupe scolaire accueillant une école maternelle, une élémentaire, un collège, et un lycée, trois scénarios d'exposition peuvent être considérés :

- l'ingestion de sols :
Dans le cas présent, l'ETS a été construit au droit d'anciens bâtiments industriels dont les activités exercées ne sont pas connues. Ce scénario est donc retenu.
- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :
Des activités industrielles ont été recensées au droit et à proximité immédiate du bâtiment occupé par le groupe scolaire. Une éventuelle pollution des sols au droit de ces sites industriels est susceptible d'avoir dégradé la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments. Ce scénario est donc retenu.
- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

¹ Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Groupe scolaire Jeanne d'Arc - La Salle - Champagne-Ardenne, Marne, Reims (51)
Note de Première Phase (NPP) N°0511364F_0511364F_P_0511153B_0511139L_RNPP*

Aucune activité industrielle passée n'a été identifiée au droit des canalisations desservant les cuisines et le réfectoire (lieux de forte consommation d'eau). Aussi, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Compte tenu de l'ensemble des informations collectées, et en particulier la présence passée en superposition et en contiguïté du groupe scolaire d'activités industrielles diverses pour lesquelles des incertitudes subsistent, il existe des potentialités d'exposition des populations les plus sensibles fréquentant le groupe scolaire. **Ainsi, les établissements constitutifs du groupe scolaire doivent faire l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents** à l'issue de la phase 1.

Des investigations seront menées sur les milieux « air du sol » sous les bâtiments (5 prélèvements) et « sols superficiels » (1 prélèvement dans le jardin pédagogique).

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».